La trame verte et bleue

La Trame verte et bleue est un outil d'aménagement du PADD qui contribue à préserver la biodiversité et qui assure la continuité écologique terrestre et aquatique. Dans le cadre de l'aménagement urbain, Gilles Mounier et son équipe privilégient le développement des cheminements doux (liaisons piétonnes inter-quartiers, pistes cyclables).

Après l'aménagement de l'aire de loisirs de Ty Colo, infrastructure de qualité très appréciée, Saint Renan poursuit l'amélioration du cadre de vie et investit pour toutes les générations.

La Salle des Aînés, une réalisation structurante pour notre commune.

L'Espace Culturel est un lieu de rencontres intergénérationnelles, une structure essentielle à l'animation de la commune. Il participe au renforcement du lien social répondant aux besoins des nombreuses associations renanaises. Son extension, avec la réalisation de la salle 5, dédiée en priorité au Club Loisirs Amitié reste néanmoins utilisable par les autres associations. Cet agrandissement est un outil supplémentaire qui favorise la pratique de différentes activités culturelles et sportives. Ce nouvel espace de 222 m² dispose d'équipements de qualité pour le confort de ses nombreux utilisateurs. Il contribue aux échanges et au partage de moments de convivialité. Cet aménagement d'un montant de 262 000 € HT hors main d'œuvre du Centre Technique Municipal a été financé sans emprunt par le budget municipal.

François MESCOFF,
Président du Club Loisirs Amitié :

Lumineuse, spacieuse et équipée de matériel adapté comme les tables sur roulettes à plateau pivotant et les placards, cette nouvelle salle est un espace très apprécié et propice à la convivialité. Près d'une centaine d'adhérents aime à s'y retrouver plusieurs fois par semaine.

Yvon SALIOU,
Responsable de la chorale Loisirs Amitié et de Skolpad Lokournan :

Cette salle répond vraiment à nos attentes. Très claire, elle présente un espace confortable pour un bon placement des choristes. Son acoustique y est de qualité.
Les danseurs de Skolpad Lokournan participant aux cours du lundi et du jeudi sont comblés par cette salle qui dispose d'un plancher bois et d'un miroir. Ce nouvel espace est indépendant et permet ainsi de travailler sereinement.

Dates à retenir

28 mars : chasse aux œufs
8 mai : commémoration
26 mai : conférence santé
11 juin : fête du Sport
21 juin : fête de la Musique et de la Danse

Saint-Renan une ville à votre service, une ville à vivre.

Conception : D. Briant - IDBsoft.net - Photos Studio Bothorel

www.saintrenantoujours.org contact@saintrenantoujours.org saintrenantoujours.org

Saint Renan, une ville où il fait bon vivre.

Saint-Renan, pôle structurant du Pays de Brest, est le maillon fort de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise avec désormais 8 000 habitants. Sa situation géographique privilégiée, ses équipements de qualité, ses nombreuses infrastructures tout comme ses services et son cadre de vie confortent son attractivité.

Gilles Mounier et l'équipe municipale contribuent à l'épanouissement ainsi qu'au développement de la commune et veillent au mieux vivre ensemble. Afin de poursuivre son évolution structurée, la municipalité a établi à l'automne dernier son Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Elle expose dans cet outil essentiel du Plan Local d'Urbanisme (PLU) les orientations de la commune afin de répondre aux besoins et enjeux de notre collectivité en matière de développement économique, social, environnemental pour les 20 prochaines années.

Cette 3ème parution de l'association Saint-Renan Toujours fait le point sur les projets d'urbanisme et les dernières réalisations communales. Elle donne la parole à des membres de la commission d'urbanisme ainsi qu'à des utilisateurs des nouveaux équipements.

Saint Renan, une ville dynamique
Saint Renan, une ville attractive
Saint Renan, la ville à la campagne
Une ville qui construit vos projets.

Les membres de la liste Saint Renan Toujours, de gauche à droite : Albert Le Corre, Jean-Louis Colloc, François Quéau, Marie-Christine Lalouer, Patrice Hélary, Claudie Arzur, Denis Briant, Gilles Mounier.

La commission d'urbanisme

Elle assure trois fonctions essentielles au pilotage des dossiers :

- Fonction prospective -> mise en œuvre des documents de planification d'urbanisme.
- Fonction de maîtrise d'ouvrage -> mise en œuvre des projets urbains de la municipalité.
- Fonction opérationnelle -> suivi des projets, conseils et orientations des porteurs de projets.

Saint Renan bâtit son avenir.

Saint Renan poursuit son évolution. Elle planifie son développement, anticipe les besoins pour améliorer la qualité et le cadre de vie.

Les projets d'urbanisme de la commune s'organisent en fonction des diverses exigences législatives.

Loi SRU, Loi Grenelle 2, Loi ALUR

↓

Schéma de cohérence territoriale : SCOT

↓

Plan local d'urbanisme intercommunal : PLUI
(à partir de mars 2017)

↓

Projet d'aménagement et de développement durables : PADD
Plan local d'urbanisme : PLU (en cours de révision)

Le 15 septembre 2014, le conseil municipal a décidé la révision de son PLU pour suivre les évolutions économiques, démographiques et sociales. Les modifications apportées définiront les enjeux de la commune à l'horizon de 2035. Elles s'inscriront dans une démarche de développement durable comme le préconise le PADD, outil essentiel de l'aménagement du territoire. Il a pour but de :

- Favoriser la diversité de l'habitat et de la population
- Soutenir le développement de liens sociaux
- Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources en eau
- Favoriser les économies d'énergie dans l'urbanisme et la construction

Saint Renan se doit de proposer à ses habitants mais également aux populations des communes voisines, un ensemble de commerces, services et emplois. Afin de renouveler sa population et de continuer à jouer son rôle de pôle structurant, la commune table sur une croissance continue de la population de 1,3% par an, soit 10 000 habitants à l'horizon 2035.

* Constitué des 7 intercommunalités : Brest Métropole et les 6 Communautés de Communes du Pays d'Iroise, du Pays des Abers, du Pays de Lesneven et de la côte des Légendes, du Pays de Landerneau-Daoulas, de l'Aulne maritime et de la Presqu'île de Crozon.

Denis BRIANT, Conseiller municipal, membre de la commission urbanisme

Engagé dans la vie sportive de Saint Renan depuis de nombreuses années, j'ai également souhaité m'investir au sein du conseil municipal. J'ai ainsi intégré la commission d'urbanisme ainsi que le groupe de travail sur la révision du PLU qui permettent d'œuvrer au développement de la ville.

Cela me donne l'occasion d'échanger sur les règles qui permettront à Saint Renan d'accueillir de nouveaux habitants dans les 20 ans qui viennent.

La ZAC est un des outils de la politique de maîtrise publique du foncier.

ZAC de Pen Ar Choat (zone d'aménagement concertée)
Un nouveau quartier de 3.5 ha en centre-ville

Un projet ambitieux et une politique de l'habitat volontariste dans une zone urbaine, à prix maîtrisés.

Maîtriser la consommation foncière (urbanisation limitée, préservation des terres agricoles) >> 20 logements minimum à l'hectare imposés par le SCOT du Pays de Brest.

Favoriser la mixité sociale et générationnelle (primo-accédants, jeunes ménages, population active, personnes âgées).

Offrir des logements diversifiés adaptés aux attentes (individuels, groupés ou collectifs).

Îlot place Léon Cheminant
Une friche de 3 000 m2 en centre médiéval

La commune de Saint-Renan a sollicité en juillet 2014 l'Etablissement Public Foncier (EPF) de Bretagne pour l'accompagner dans les acquisitions et la maîtrise foncière de parcelles situées au cœur du centre urbain.

Elle souhaite y développer une opération de création de logements destinés plus particulièrement aux personnes âgées.

- Situation stratégique
- Offre de commerces et services
- Réalisation de logements résidentiels
- Mixité sociale (création de logements sociaux)

Albert LE CORRE, Conseiller municipal, membre de la commission urbanisme

Installé à Saint Renan depuis 2002, j'ai intégré l'équipe municipale de Gilles Mounier en Mars 2014. Les travaux menés par la commission d'urbanisme, en particulier la révision actuelle du PLU sont pour moi l'opportunité de participer à la réflexion sur l'élaboration et la mise en place des leviers de développement de notre commune.
Nous savons pouvoir nous appuyer sur la force de son attractivité reconnue par son dynamisme, la densité de son tissu commercial et la qualité de ses équipements.